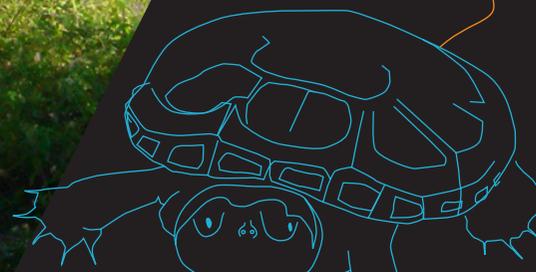
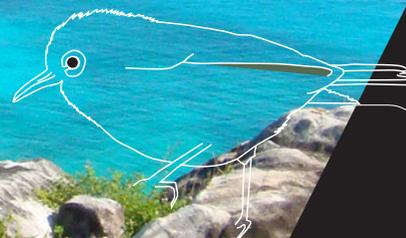




# France - Seychelles

**REHABILITATION DES ECOSYSTEMES INSULAIRES**  
*Eradication des espèces exotiques envahissantes  
et réintroduction d'espèces endémiques menacées*





## Qu'est-ce que le FFEM?

**L**E FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement.

Le FFEM subventionne, dans des projets de développement durable, la préservation des grands équilibres de notre planète relatifs aux domaines suivants:

- la biodiversité
- les changements climatiques
- les eaux internationales
- la dégradation des terres
- les polluants organiques persistants (POP)
- la couche d'ozone (protocole de Montréal)



## Les actions du FFEM en faveur de la biodiversité

L'impact grandissant de l'Homme sur le milieu naturel provoque une extinction massive des espèces vivantes, sans équivalent dans l'histoire de la planète. Les conséquences de cette érosion à grande échelle sont considérables du point de vue des grands équilibres naturels dont dépendent toutes les sociétés humaines. Pour œuvrer à stopper cette perte de biodiversité (considérée comme l'ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes de la terre), le FFEM soutient des projets qui s'inscrivent dans les orientations de la Convention sur la Diversité Biologique (traité international adopté lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992).

### Ces projets concernent :

- la préservation de la biodiversité : écosystèmes, espèces, races et variétés particulièrement menacés ;
- la gestion durable des ressources naturelles ;
- la valorisation de la biodiversité comme levier du développement économique et social.

### Deux axes sont prioritaires :

- impliquer les populations locales dans les actions de conservation de la biodiversité ;
- intégrer la protection de la biodiversité dans une démarche de développement, par le biais d'un usage raisonné des ressources naturelles.

Le FFEM intervient dans les écosystèmes où la biodiversité est particulièrement riche, menacée ou dotée d'espèces rares ou endémiques : il intervient là où la perte de biodiversité présente un enjeu mondial dépassant le pays ou la zone concernée. Les projets doivent impliquer les populations locales afin qu'elles s'approprient les outils et la protection de leur environnement et qu'elles bénéficient directement des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources naturelles.

# Les Seychelles : un environnement naturel exceptionnel ...

La région Ouest de l'Océan Indien a été identifiée comme un «point chaud» de biodiversité à l'échelle mondiale par divers organismes internationaux de protection de la Nature (Conservation International, WWF, UICN). Du fait de leur histoire naturelle unique, les écosystèmes insulaires ont évolué à l'écart des grands courants évolutifs et des mélanges génétiques qui ont marqué les continents et présentent donc de nombreuses espèces que l'on ne rencontre que dans cette partie du globe (fort taux d'endémisme).



Les Seychelles sont constituées de 115 îles principales de nature et d'origine différentes :

- ▣ 41 îles granitiques isolées d'origine continentale qui représentent un véritable laboratoire de l'évolution avec différents écosystèmes uniques et souvent menacés, ainsi que des espèces endémiques terrestres nombreuses et en péril d'extinction.

- ▣ 74 îles coralliennes formées sur des socles d'origine volcanique, souvent non habitées et caractérisées par une biodiversité marine importante. Elles sont aussi le lieu de reproduction ou de passage de nombreuses espèces (oiseaux, mammifères marins, tortues marines) et certaines possèdent des formes endémiques terrestres (invertébrés, plantes, reptiles, oiseaux, chauves-souris) menacées d'extinction.

# Les principales menaces sur l'environnement des Seychelles

**L'exploitation des ressources marines :** L'exploitation croissante des ressources marines engendre des problèmes de surexploitation des espèces et/ou des stocks fragiles à faible taux de renouvellement. Aux Seychelles, cette menace s'exerce aussi bien sur les ressources pélagiques que côtières.

**Les bouleversements climatiques globaux :** Aux Seychelles, les dérèglements climatiques liés à l'augmentation des gaz à effet de serre ont d'ores et déjà eu des conséquences écologiques importantes avec trois phénomènes de blanchissement consécutifs en 1998, 2002 et 2003 entraînant une réduction de la couverture corallienne de près de 90% en 1998 et une mortalité de plus de 90% pour certaines espèces en 2003. Indirectement, cette réduction de l'habitat risque d'entraîner une réduction des captures de la pêche artisanale.

**Le projet Réhabilitation des Ecosystèmes Insulaires vise à répondre plus particulièrement à deux types de menaces d'importance mondiale :**

**La destruction des habitats naturels :** les espèces endémiques terrestres sont ou étaient naturellement présentes sur les plus grandes îles granitiques dont les trois principales (Mahé, Praslin, La Digue) abritent plus de 95% des habitants. Bien que près de 50 % du territoire seychellois soit protégé légalement, ces grandes îles et leurs habitats sont soumis à des pressions croissantes liées au développement économique (tourisme et activités polluantes), à l'urbanisation et à l'exploitation des ressources naturelles.

**Les espèces envahissantes :** ce sont des organismes volontairement ou accidentellement introduits dans une région en dehors de leur aire de répartition naturelle et dont le développement engendre la raréfaction et/ou l'extinction d'espèces autochtones et nuit à la biodiversité locale. L'invasion biologique est désormais reconnue comme la deuxième cause, après la destruction des habitats, du déclin de la biodiversité. Les écosystèmes insulaires sont particulièrement sensibles aux espèces envahissantes de par leur isolement et leur fort taux d'endémisme. En effet, les espèces introduites entrent en compétition avec les espèces autochtones qui ont le plus souvent évolué en l'absence de tout prédateur ou compétiteur.

**Aux Seychelles, les principaux vertébrés envahissants sont :** le rat, le chat, la chouette effraie et le martin triste. Du fait de ces menaces, les Seychelles possèdent une longue liste d'espèces ou de sous-espèces animales et végétales en danger d'extinction. Les petites îles sans prédateurs introduits représentent actuellement l'unique espoir de survie pour ces espèces endémiques très menacées mais malheureusement, avant le projet, il existait seulement 7 îles granitiques de plus de 10 ha sans prédateurs introduits.



# Restaurer des îles pour sauver des espèces

L'objectif du projet est la réhabilitation d'îles capitales pour le maintien de la biodiversité indigène des Seychelles. Deux volets spécifiques ont ainsi été menés de 2005 à 2009 par l'ONG Island Conservation Society (ICS) et ses partenaires locaux, avec une contribution de 460 000 € du FFEM :

1. mener des actions d'éradication d'espèces prédatrices introduites, de contrôle des plantes envahissantes et de ré-introduction d'espèces rares ou menacées d'extinction ;
2. renforcer les capacités locales dans le domaine de l'étude de la faune et de la flore, des opérations de réhabilitation et à la gestion durable de zones insulaires remarquables par le développement d'activités éco-touristiques.

De nombreux autres organismes ont participé au projet, via leur expertise ou un financement :

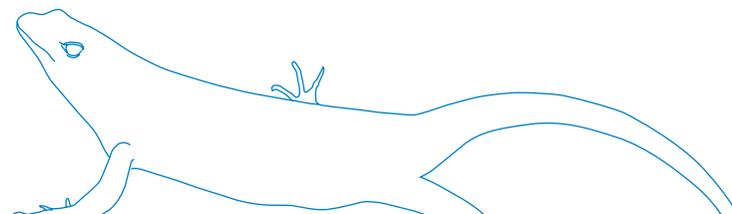
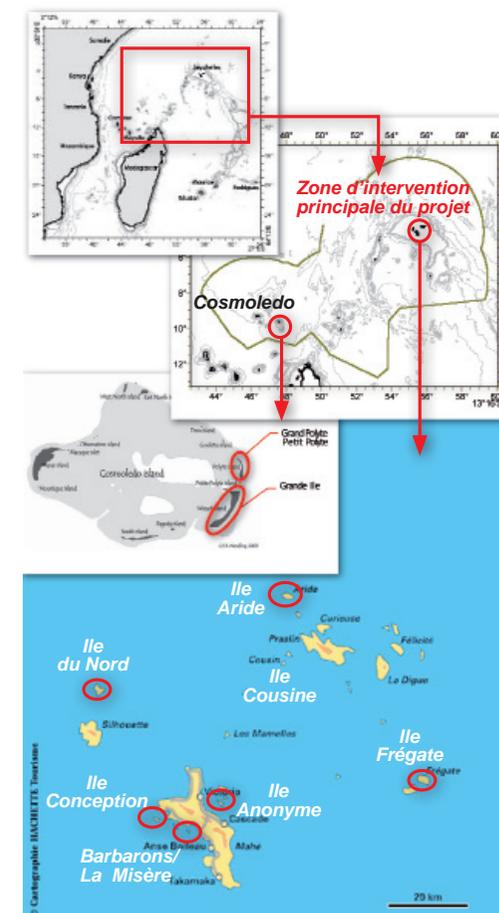
- **Apport d'expertise** : MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle ; UMR 5173), l'ONG PCA (Plant Conservation Action Group), l'ONG NPTS (Nature Protection Trust of Seychelles), ETH (Institut Géobotanique de Zurich), NZCCM (New Zealand Center for Conservation Medicine), SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux).
- **Implication de partenaires locaux privés dans l'appui logistique, les actions du projet ou les contributions en nature** : Cable & Wireless (téléphonie), Helicopter Seychelles, Zilair, Air France, Air Seychelles (compagnies aériennes), Banyan Tree Resort et Hôtel Lemuria (hôtels de luxe), Indian Ocean Explorer (croisières), Ile Anonyme, Frégate Island Private (îles privées), Management of Président's Affairs - Emirats Arabes Unis (propriétaires ou gestionnaire de sites).
- **Financeurs** : Environment Trust Fund (Seychelles), Conservation des Espèces et des Populations Animales (CEPA, France), Fondation Miguel Torres (Vins de Catalogne-Espagne), Star Seychelles, Chicago Zoological Society (USA), Rotary Club du Havre, donateurs privés (Jo Albert, Karyn Bordat).

Les îles visées par le projet étaient l'île du Nord (201 ha), Aride (73 ha), Conception (69 ha) et Anonyme (10ha) pour les granitiques, Grande Ile (142 ha) et Grand Polyte (21ha) et Petit Polyte (1ha) dans l'atoll de Cosmoledo pour les coralliennes. Quelques activités ont aussi été conduites à Mahé, Praslin, Frégate, Cousine, et sur l'atoll de Farquhar.

Le projet a été porté au financement du FFEM par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), institution membre, et a bénéficié du soutien de l'Ambassade de France.

## Les partenaires principaux et leur rôle dans le projet:

- **ICS (Island Conservation Society ou Fondation pour la Conservation des Iles)**, ONG créée en 2001 pour la promotion de la conservation et de la restauration des îles éloignées et des petites îles granitiques ; maître d'ouvrage du projet et gestionnaire de l'île Aride
- **North Island, compagnie privée propriétaire de l'île du Nord** depuis 1997 et gestionnaire depuis 2003 d'un petit complexe hôtelier de 11 villas haut de gamme ; impliquée dans la restauration de la végétation et l'introduction d'espèces menacées.
- **le Ministère de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Transport (MERNT)**, en charge de la mise en œuvre de la politique environnementale des Seychelles ; impliqué dans plusieurs chantiers de restauration et dans le suivi scientifique d'espèces menacées
- **Island Development Company (IDC, Compagnie pour le Développement des Iles)**, structure para-étatique créée en 1980, chargée du développement et de la gestion des îles éloignées ; co-financeur d'opérations d'éradication et impliqué dans la logistique (avions, bateaux, hélicoptères).



# Cinq composantes pour des résultats très encourageants



## Composante 1 : Eradication des espèces prédatrices introduites et élaboration de mesures de protection

L'objectif de la composante 1 était d'éradiquer les espèces prédatrices introduites (rats, chat, chouette effraie et martin triste) sur des îles granitiques et coralliennes à partir de méthodes adaptées à chaque contexte et d'élaborer des mesures de protection pour empêcher les ré-infestations naturelles ou accidentelles.

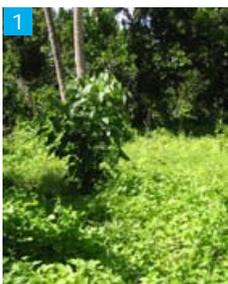
**Quasiment toutes les actions d'éradication d'espèces envahissantes ont pu être réalisées. Les rats ont été éliminés sur 5 îles (Ile du Nord, Conception, Grande Ile & Grand Polyte à Cosmoledo, et Anonyme) sur une superficie totale de 455 ha, les chouettes effraies ont été éliminées sur 2 îles et le martin triste a été limité sur une île sans pouvoir encore être totalement éradiqué. Aucun impact environnemental significatif des produits utilisés (anticoagulants) pour l'éradication des rats n'a été constaté dans le cadre du projet (on pouvait craindre leur potentielle toxicité pour les espèces non ciblées). Des procédures préventives contre une nouvelle invasion par ces espèces ont été mises en place.**

**L'accomplissement le plus remarquable de cette composante est l'augmentation substantielle (presque plus de 50 %) de la superficie sans rats dans l'archipel des îles granitiques des Seychelles.** Ces nouvelles îles sans rats sont progressivement recolonisées par les oiseaux marins (Phaétons ou Puffins sur Ile du Nord et Conception), et certains invertébrés endémiques que l'on croyait disparus (escargots, mille-pattes géant) y refont leur apparition. Ces îles seront ainsi à même de participer encore davantage à la conservation de la biodiversité unique des Seychelles dans les années à venir, d'autant plus que des réintroductions additionnelles d'espèces menacées peuvent désormais y être envisagées.

**Le projet a également démontré qu'il est possible d'éradiquer des rats sur des îles tropicales d'assez grande taille avec un relief important ou très éloignées de toute base logistique.**



*Opération d'éradication des rats sur Ile du Nord avec utilisation d'un hélicoptère et d'un épandeur. Un expert et un pilote néozélandais ont contribué à former l'équipe locale (ICS/Hélicopter Seychelles) qui a ensuite pu réaliser les autres éradications de façon autonome.*



Evolution de la végétation restaurée  
1 : Octobre 2006  
2 : Février 2008

## Composante 2 : Réhabilitation de la végétation dans différentes îles en fonction des exigences liées à chaque contexte/plan de gestion

L'objectif de la composante 2 était d'éliminer ou contrôler les plantes envahissantes sur plusieurs des îles granitiques et coralliennes afin de restaurer les habitats et de favoriser l'installation des espèces endémiques/indigènes, et sauver de l'extinction certaines plantes encore présentes.

La restauration de la végétation a principalement porté sur 2 îles granitiques (Ile du Nord et Conception) et les plantations d'espèces endémiques ont été réalisées selon les objectifs révisés (15 000 plants). Les plans de gestion de la végétation ont été réalisés ou mis à jour sur 3 îles.

**Les actions de la composante 2 sont novatrices par leur échelle (45 ha, principalement sur l'île du Nord) et peuvent servir d'exemple, notamment concernant la nécessité de prendre en compte les travaux consécutifs d'entretien qui sont importants. En ce sens le plan de gestion de la végétation constitue un outil opérationnel indispensable.**



1 - Introduction de 25 oiseaux-lunettes de Conception vers Ile du Nord en 2007.  
2 - Photo d'un insecte feuille introduit sur Conception en 2010.

## Composante 3 : (Ré)introduction de plusieurs espèces endémiques rares ou menacées d'invertébrés, de reptiles et d'oiseaux et suivis scientifiques

L'objectif de la composante 3 était :

- ▶ de réintroduire 6 espèces endémiques au minimum (3 oiseaux, 2 insectes et 2 tortues sur plusieurs îles pour 9 réintroductions au total) ;
- ▶ de réaliser des études complémentaires sur les espèces à réintroduire ;
- ▶ de réaliser des suivis scientifiques des populations transférées et des principaux groupes d'invertébrés et de vertébrés avant, pendant et après les opérations (avec élaboration d'un protocole de suivi à long terme).

Les introductions d'espèces endémiques ont concerné 2 espèces (Oiseau-lunettes des Seychelles et Tortue soupape noire) sur Ile du Nord, ainsi que l'Oiseau-lunettes sur Cousine en appui à un autre projet. Trois réintroductions complémentaires sont prévues en 2010 sur Conception et Frégate (Phyllie ou Insecte-feuille des Seychelles), et Aride (Tortue soupape noire). Les suivis scientifiques ont montré d'intéressantes variations d'effectifs après les éradications de rats chez les espèces indigènes d'oiseaux, de reptiles ou d'invertébrés, qui ont retrouvé et le plus souvent dépassé leurs niveaux initiaux. Plusieurs espèces et sous-espèces d'insectes nouvelles pour la science ont par ailleurs été décrites.

**L'objectif de (ré)introduction a nécessité des résultats préalables en matière d'éradication de prédateurs (ces résultats ont été réalisés en août 2007 sur Conception et Cosmolédo) et de restauration d'écosystèmes (réintroduction d'arbres nécessaires à l'habitat des espèces).**

**Suite au rapport d'évaluation intermédiaire, l'objectif redéfini de 5 à 6 réintroductions d'espèces devrait être atteint en 2010. Par ailleurs, le suivi scientifique des espèces transférées et de l'écosystème se poursuivra.**



3 - Réintroduction de 20 tortues soupapes vers Ile du Nord (vers Aride en 2010).



#### Composante 4 : Mise en place ou amélioration du système de gardiennage et de valorisation touristique dans les différentes îles réhabilitées

L'objectif de cette composante 4 était de : créer ou adapter des infrastructures pour l'hébergement des gardes et du personnel scientifique, l'accueil du public, mettre en place un système de gardiennage et de surveillance efficace des îles afin de contrôler les bateaux et l'accès, et proposer un statut juridique spécifique auprès des instances gouvernementales pour prévenir la réinvasion des rats.



Des actions de gardiennage et de formation ont été menées en parallèle avec la réhabilitation/ construction de structures sur deux îles (Aride et Conception) ; et plus de 70 participants de 25 organisations différentes (où Maurice et la Réunion étaient représentés) ont assisté à l'atelier final sur la réhabilitation des écosystèmes insulaires, qui doit donner lieu à une publication technique. L'obtention d'avancées sur le statut juridique des îles réhabilitées reste un point essentiel à réaliser pour assurer la pérennité de toute action de réhabilitation sur des îles du secteur.



#### Composante 5 : Renforcement des capacités locales et valorisation des acquis du projet

L'objectif de cette composante était de : renforcer les capacités locales dans les domaines ayant trait à l'étude de la faune et de la flore, et aux opérations de réhabilitation (3 étudiants dont 2 en DEA et 2 thèses ainsi que plusieurs employés techniques), valoriser le partage d'expérience des acquis du projet au niveau local et international, et sensibiliser le public (presse, radio, TV).



1-2 : Documents de valorisation de l'écotourisme sur Aride et réhabilitation des infrastructures destinées au gardiennage et au suivi scientifique sur Conception. 3-4-5 : Stages de formation réalisés dans le cadre du projet .

Les objectifs de renforcement des capacités locales ont été bien remplis avec 35 participants aux formations (ouvertes à toutes les îles et organisations du pays) et 2 étudiants soutenant leur thèse en 2010. Concernant la valorisation du projet, une trentaine d'articles grand public et plusieurs reportages télévisuels ont permis une bonne sensibilisation du public local, à renforcer au niveau international.

La parution d'un seul article scientifique sera compensé par les publications prévues en 2010 et 2011 (3 articles sous presse et d'autres en préparation).

# Les principaux apports et innovations du projet



Ile Conception

## Une contribution importante au débat scientifique

Le principal apport du projet est la possibilité **d'éradiquer des rats** (et notamment le Rat noir *R. rattus*) sur des îles tropicales (avec nourriture abondante) de grande taille (201 ha), un relief important (180m) et très éloignées de toute base logistique (1200km). En utilisant un piégeage de contrôle plus intensif lorsque cela était réalisable, ces îles ont pu être déclarées libres de rats au bout de un an au lieu de deux ans.

**Les actions de restauration de la végétation** (composante 2) sont assez novatrices de par leur échelle (45ha), et **la rédaction et mise en œuvre de plans de gestion de la végétation** constitue un outil opérationnel à valoriser dans un futur recueil d'expériences.

Le projet a documenté de façon systématique **le suivi scientifique de l'ensemble des populations animales et végétales** (oiseaux, reptiles, invertébrés et plantes sur l'île du Nord) lors de travaux de restauration de l'écosystème (éradication d'animaux, gestion de la végétation et réintroductions), ce qui constitue une base d'information considérable et unique aux Seychelles et dans la région. Il a initié une **plateforme d'échanges** à travers un atelier rassemblant les îles et organisations oeuvrant dans la restauration des écosystèmes aux Seychelles.

## Un partenariat public, privé et ONG innovant et exemplaire

Les partenaires privés (North Island etc.) ont financé la majorité des coûts d'éradication ou de restauration d'habitats, mais ont été guidés pour les aspects de mesures de gestion, de protocoles, de suivi scientifiques et de valorisation par les ONG (ICS, PCA, NPTS). **Ce projet a d'ailleurs regroupé beaucoup plus de partenaires privés que prévu grâce à la notoriété et l'exemplarité du projet.** ICS a mis également en œuvre les opérations techniques très spécialisées comme les éradications et les réintroductions d'espèces. Les services étatiques ont participé pour la partie logistique dans les îles éloignées (IDC) ou sur certains aspects techniques comme la multiplication de plants et la plantation (MERNT) ou les transferts d'espèces. Chacun des acteurs impliqués dans le projet a donc participé au projet via ses compétences/expertise et a profité en contrepartie de celles des autres.

Cette collaboration public-privé se poursuit au-delà du projet : ainsi, PCA a signé un accord avec Ile du Nord afin de continuer à les soutenir dans le suivi des actions du Végétation Management Plan. Un autre exemple est la poursuite par ICS des actions de sauvegarde des oiseaux lunettes par contrôle des rats sur les propriétés du président des Emirats Arabes Unis.

**Ce modèle de partenariat public-privé-ONG a servi et servira d'exemple dans les prochaines actions de réhabilitation qui seront entreprises sur les îles privées et publiques des Seychelles.**

## Le renforcement des capacités locales

**Le développement des capacités locales en matière d'éradication et de mise en place de suivi scientifique des écosystèmes restaurés** (oiseaux, reptiles, invertébrés, plantes) permettra de réaliser des interventions similaires sur de nouveaux sites. Les scientifiques formés grâce aux formations diplômantes pourront intervenir dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.



Stage sur les invertébrés

# Enseignements et perspectives

## Estimation des coûts économiques des opérations d'éradications et de réintroductions du projet



<b>Eradication de rats sur île granitique</b>	<b>350 à 500€/ha suivant la taille et le nombre des îles</b>
Eradication de rats sur île corallienne éloignée	1000€/ha
<b>Construction d'une pièce de contention (pour rats et autres espèces envahissantes)</b>	<b>5000€ pour un local de 9m2</b>
Contrôle des rats sur une propriété forestière	60 à 100€ /ha/an
<b>Elimination végétation introduite :</b> - cocotiers adultes (200/ha) avec régénération : - divers exotiques avec replantation et entretien manuels :	<b>550 à 835 €/ha (sans plantation ni entretien) jusqu'à 14 700 euros/ha (terrain en pente).</b>
Rédaction d'un plan de gestion de la végétation	5000 € par site
<b>Introduction et suivi scientifique d'une espèce rare (ex Oiseau lunettes)</b>	<b>28 000€</b>
Formation de 10 personnes sur 8 jours	8 100 €

Les coûts unitaires des opérations d'éradication de rats et de contrôle du projet sont relativement comparables à ceux d'autres opérations dans le même secteur, après comparaison avec les coûts issus d'une synthèse réalisée par Beaver & Mougial aux Seychelles (*Review of IAS -Invasive Alien Species- control and eradication programmes in Seychelles, 2009, UNDP & MENRT*).

**Néanmoins, ces chiffres doivent être manipulés avec prudence avant d'être extrapolés à d'autres régions du monde. Le contexte local doit être pris en compte d'un point de vue géographique (éloignement des îles) et socio-économique (coût de la main-d'œuvre, de l'hélicoptère, relations privilégiées entre acteurs, partage des coûts de l'équipe technique entre plusieurs opérations).**

### Extension du projet à l'échelle régionale

Au-delà de la poursuite des activités du projet par les différents partenaires, un projet régional est en cours de développement et devrait porter sur des actions innovantes de réhabilitation d'écosystèmes notamment aux Seychelles, à Maurice et Rodrigues, à la Réunion et aux îles éparses, avec un programme de formations diplômantes et pratiques pour la protection, la restauration et la gestion de l'environnement dans les pays de la Commission de l'Océan Indien (COI).



# Privilégier l'approche « Ecosystème » pour de futurs projets

## Principaux enseignements

**Dans** le cadre de futures opérations, il serait préférable d'adopter une approche « écosystème » plutôt que l'approche « par espèce » que ce projet a privilégiée. En effet, pour l'éradication de plusieurs espèces d'un même écosystème, certains spécialistes penchent pour une approche intégrée permettant d'éviter les effets négatifs qu'entraînerait l'éradication d'une espèce indépendamment d'une autre. Celles-ci peuvent interagir et la disparition de l'une pourrait entraîner un report de la prédation par l'autre sur une espèce indigène.

D'autre part, le préalable aux introductions de faune (oiseaux, insectes, reptiles etc.) réside dans la disponibilité d'un écosystème adapté, ce qui implique dans certains cas une restauration de végétation ou de milieu (creusement de mares par exemple).

A l'avenir, trois étapes sont donc à privilégier dans le déroulement du projet :

- Considérer l'objectif du projet dans sa globalité (prendre en compte les espèces, leurs habitats, les caractéristiques du milieu...)
- Etudier l'écosystème initial pour définir les conditions de réalisation de l'objectif
- Elaborer le plan d'actions correspondant



Avec une végétation indigène, cinq espèces d'oiseaux terrestres endémiques et un million d'oiseaux marins nicheurs de dix espèces différentes, la Réserve Naturelle de l'île Aride représente un modèle en matière de réhabilitation. Aride est le seul endroit au monde où pousse le Gardenia de Wright à l'état naturel, et une des rares îles où vit la Pie Chanteuse des Seychelles.

# Réhabilitation des Ecosystèmes Insulaires



Contacts: Island Conservation Society (Seychelles) ([ics@seychelles.sc](mailto:ics@seychelles.sc))  
Gérard Rocamora (Directeur scientifique et chef de projet : [whiteeye@seychelles.net](mailto:whiteeye@seychelles.net))

Sites internet :

Island Conservation Society / Fondation pour la Conservation des Iles (Seychelles) :

[www.islandconservationsociety.com](http://www.islandconservationsociety.com)

Aride Island Nature Reserve : <http://arideisland.net>

North Island (Seychelles) Pty Ltd : [www.north-island.com](http://www.north-island.com)

Plant Conservation Action Group : <http://seychelles-conservation.org>

Ministry of Environment, Natural Resources and Transport: [www.env.gov.sc](http://www.env.gov.sc)

Fonds Français pour l'Environnement Mondial : [www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

Principaux contributeurs: A. Labiche, A. Jean-Louis, G. Galman,

A. Dufrenne, P. Baquero, A. Padayachi, S. Price, R. Nolin et G. Climo (ICS) ;

L. Vanherck, G. Wepener (NI), équipes Environnement/Paysage,

K. Beaver (PCA), P. Constance, E. Henriette (MENRT).



Grande Ile et Grand Polyte (Atoll de Cosmoledo)

